

REGLEMENT TRAIL DES ECHELLES 13 SEPT 2020

Attention, en raison de la crise sanitaire, le règlement est susceptible d'être modifié par l'organisateur.



Infos sur :

AUTONOMIE COMPLETE POUR LE 26KM ET LE 12KM, RAVITAILLEMENT UNIQUEMENT EN EAU sans gobelet => PORTE GOURDE OU CAMEL BACK OBLIGATOIRE.

Prévention COVID : Chronométrage avec puce jetable, pas de vestiaires, pas de douches, pas de massage par l'école de kiné.

Distanciation physique de 1 mètre dans le SAS de départ avec marquage au sol. Attention Port du masque obligatoire au départ et pendant 1^{er} km, à conserver sur soi. Gel disponible à l'entrée de la salle polyvalente.

En cas d'annulation COVID, possibilité de transférer l'inscription pour 2021 sans frais, sinon possibilité de remboursement sur demande avec frais de 5€ par mail à skiclubdamprichard@gmail.com

Epreuves et Tarifs : Parcours <http://www.openrunner.com>

Trail des échelles de la Mort 26km, 1100m D+ le Trail se déroule principalement dans les côtes du Doubs. **20€** avant **1^{er} sept**, option COVID envoi dossard nominatif + **3 € (23€) / 25€** avant le **11 sept / 30 €** inscription sur place. Age mini 20 ans

Course nature 12 km, 390mD+. Parcours en sens inverse depuis 2019, empruntant les sentiers, singles... **14€** avant **1^{er} sept**, option COVID envoi dossard nominatif + **3 € (17€) / 16€** avant le **11 sept / 21 €** inscription sur place. Age mini 18 ans

Marche des Bisons 12km, avec ou sans Bâtons, sans dossard, ni classemt. Passage par le Parc des Bisons, Chapelle d'Urtière... Inscription sur place. **7€** /adulte pour Marche des Bisons, **3€/** enfant-15ans

Courses enfants. Catégories : Ecole 3 (2016-2015) / Ecole 2 (2014-2013) / Ecole 1 (2012-2011) / Poussin (2010-2009) / Benjamin (2008-2007) / Minime (2006-2005) **3€** pour les courses enfants

Horaires

- Remise des dossards à la salle polyvalente à partir de 7h 45
- Départ **Trail à 9h** devant la salle polyvalente
- Départ **Marche des Bisons à 9h10** et possible individuellement jusqu'à 10h
- Départ **courses enfants à partir de 9h15**, en débutant par Ecole 3, puis enchaînement des départs jusqu'à 9h45
- Départ **course nature 12km à 10h**
- Récompenses vers 12h45 à la salle polyvalente

Récompenses

Récompenses aux trois premiers du scratch, puis aux premiers de chaque catégorie. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque coureur et marcheur recevra un morceau de **Comté**.

Inscriptions

Inscriptions limitées à **800** pour l'ensemble des 2 courses. La marche des Bisons est ouverte à tous (mineurs sous la responsabilité parentale)

→ Par **bulletin d'inscription**, courrier envoi au plus tard le **01/09/2020** pour option envoi dossard nominatif et jusqu'au **09/09/2020**, envoi à :

BAUME Aline 11 rue Bonheur 25450 DAMPRICHARD

Par **internet avant 11 septembre 2020** minuit sur le site <https://www.even-outdoor.com/courses>

Trail et course nature : Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés hommes et femmes. Age le jour des épreuves : **20 ans** pour le Trail, **18 ans** révolus pour le 12km. Fournir une copie de licence FFA ou un **certificat médical** de moins d'un an au jour de la compétition, en précisant l'autorisation à la pratique en compétition de la course à pied.

Restauration

Achat de ticket repas ou snack,... sur place suivant les recommandations sanitaires au jour de la manifestation.

Sécurité , Abandon

Des équipes d'assistance médicale, de secours, un médecin, et une assistance radio seront présentes sur l'épreuve. En cas d'abandon, les coureurs ont l'obligation de le signaler à l'organisation. **Téléphone secours : 06.31.41.34.42**

Assurance

Le Ski Club Damprichard a souscrit une assurance responsabilité civile. Chaque coureur doit aussi être assuré.

Respect de l'environnement. Règlement

En acquittant son inscription, chaque concurrent s'engage à ne laisser aucun déchet sur les parcours, (masques jetables dans les poubelles adaptées) et autorise l'organisation ou ses partenaires à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître et s'engage à accepter et respecter le règlement.